

POSSIBILITÉ D'EMPLOI



La Ville de Bathurst accepte maintenant les demandes pour le poste suivant :

POLICIER

DURÉE DE L'EMPLOI :

Constable - poste occasionnel.

RESPONSABILITÉS:

Tel que selon la description de tâches établie.

SALAIRE:

Selon l'annexe A de la convention collective entre la Corporation de la ville de Bathurst et l'Association des policiers de Bathurst.

QUALIFICATIONS REQUISES :

- Obtention d'un diplôme d'un institut de formation policière reconnu tel qu'approuvé par le ministre avec un certificat en sciences policières.
- Au cours des huit premières années de service de police, il faut réussir les cours de base identifiés dans les Normes de police du N.-B.
- Certification des qualifications d'armes à feu, techniques de secourisme et de RCR.
- Pour remplir les rôles, responsabilités et exigences associés au travail général de la police.
- Capacité à fonctionner dans les deux langues officielles (français et anglais), à l'oral et à l'écrit.
- Excellentes aptitudes pour les relations interpersonnelles et les communications.

Les personnes intéressées et possédant les qualités requises sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae (à titre confidentiel) **avant le 2 octobre 2020** à :

Mlle Véronique Bourque
Gestionnaire des ressources humaines
150 rue St. George
Bathurst, NB, E2A 1B5
Télécopieur: (506) 548-0581
Courriel: hr-rh@bathurst.ca

La Ville de Bathurst remercie tous les candidats, mais seuls ceux retenus pour une entrevue seront contactés.